

Compte rendu du conseil municipal Du 22 juillet 2016

Le conseil municipal dûment convoqué par le Monsieur le maire s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean HANNART, Maire.

La séance publique a été ouverte à 20 heures.

Présents : Jean HANNART, Vincent DELORY, Hélène BRUNETEAU, Christophe MAURIN, Francis BRUC, Cécile HUGON.

Absents : Julien LESPINE, Bruno MARK, Patrick ROUX.

Secrétaire de séance : Vincent DELORY.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES PRECEDENTES SEANCES :

Approbation du compte rendu de conseil du 17 juin 2016

1 Abstention, 5 Pour.

I/INFORMATIONS :

- *Révision Plan de Circulation Motorisé dans le PNC*

Les plans de circulation seront transmis aux conseillers et en particulier au conseiller référent du PNC avant que le conseil se prononce. A remarquer que le conseil d'administration du Parc attend encore le décret de nomination du conseil d'administration.

- *Accueil nouveaux enseignants*

Les nouveaux enseignants sont à la recherche de logement à partir de septembre.

- *Mission Accueil ATCC*

Pour trouver des solutions aux problèmes du logement, l'Association Territoriale Gorges Causses Cévennes propose au travers de sa mission accueil la publication des offres des propriétaires et des demandes des locataires sur son site internet : www.espace-cevennes.com.

- *Qualité des eaux de baignade*

Une analyse complémentaire a été réalisée par l'ARS le 7 juillet dernier. Cette analyse révèle que les eaux sont de bonne qualité.

- *Travaux en cours*

Les travaux de la toiture du bâtiment abritant l'école de PONT RAVAGERS et les travaux d'étanchéité de la terrasse au dessus du dortoir des enfants de la maternelle sont maintenant réalisés.

Les travaux de reprise de chaussée après enfouissement des réseaux rive droite sont maintenant achevés, un seul fournisseur nous fait cependant encore défaut, il s'agit d'ORANGE que nous ne paierons qu'après réalisation complète.

Les travaux d'isolation, d'aération et de chauffage des logements route de Barre sont terminés. Nous attendons cependant l'intervention d'ERDF pour raccrocher les câbles électriques.

L'informatisation de la bibliothèque est maintenant opérationnelle.

Le débroussaillage a été réalisé avec un peu de retard cette année compte tenu d'une panne de tracteur, l'an prochain nous essayerons de commencer ces travaux début juin.

- *Compte rendu réunion SATESE*

Cette réunion à propos de l'avancement du schéma directeur des assainissements avec le SATESE, GAXIEU et ENTECH laisse apparaître que ce schéma devrait être achevé en fin d'année. Nous ferons pendant l'automne des tests à la fumée pour vérifier les pénétrations d'eaux pluviales dans le réseau des eaux usées et prévoir les actions correctives nécessaires. Par ailleurs des visites à la caméra avec tests d'étanchéité devront permettre une meilleure connaissance de l'état de nos réseaux. Enfin le zonage d'assainissement dans ce cadre sera réalisé avec cette étude.

- *Contrat Aidé (CUI/CAE)*

Le contrat CUI/CAE sur l'école, en cours aujourd'hui, arrive à son terme et ne pourra être reconduit, il faut donc chercher des solutions avant la rentrée scolaire.

II/ DELIBERATIONS :

- *Demande de subvention Région projet raccordement des MASES*

Pour compléter le dossier relatif au raccordement des Mases, il convient de prendre une délibération pour demander la part de subvention régionale, cette délibération est prise à l'unanimité

- *Attributions Subventions*

Sur proposition du maire, un vote à l'unanimité est effectué pour accorder :

150€ Pour l'Atelier Vocal en Cévennes

250€ Aux amis de l'Ecole pour le voyage des écoles de Ste Croix

100€ Aux amis de l'Ecole pour l'école de Pont Ravagers

- *Convention avec la bibliothèque départementale*

Dans le cadre de la gestion des livres, la bibliothèque départementale propose à la commune la signature d'une convention afin de bien délimiter les droits et devoirs de chacun, le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le maire à signer cette convention

III/ QUESTIONS DIVERSES :

- *Courrier « Trait D'Union »*

Le personnel de la crèche nous rappelle par courrier qu'il juge que les locaux sont trop exigus pour le confort des enfants. Il nous est donc demandé de chercher une solution d'agrandissement et des aménagements.

La commune étudiera les possibilités de déménagement de la bibliothèque sachant que les travaux de toiture du château devraient ouvrir de nouvelles possibilités.

- *Nouvelle Communauté de communes*

Les premières études concernant la représentation de la commune au sein de la future Communauté de communes montrent que Sainte Croix sera particulièrement plus mal représentée que les autres, à remarquer ici que si la commune avait fusionné avec Gabriac et Molezon sa représentation aurait été au mieux identique voir encore pire.

Les élus à l'unanimité votent pour une motion de protestation et espèrent qu'une répartition plus conforme à la réalité de notre territoire sera admise par nos partenaires éventuels.

IV/ CALENDRIER :

Prochain conseil municipal le 2 septembre à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est levée à 22h 30.

Fait à SAINTE-CROIX-VALLEE-FRANÇAISE le 13.05.16

Le maire
Jean HANNART

Jean Hannart

